

Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-biomed@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 212 Travaux pratiques de microbiologie			
Code	PABM2B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Julie SCHMITZ (julie.schmitz@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Après l'acquisition des techniques de base du bloc 1 (travail en milieu stérile, microscopie, coloration de Gram, isolement et antibiogramme), le laboratoire de microbiologie du bloc 2 permet d'appliquer celles-ci dans le but d'identifier des bactéries de grands groupes vus au cours théorique. Des antibiogrammes seront également réalisés afin de prolonger l'ancrage de la technique et son interprétation.

Les travaux pratiques de laboratoire sont un support expérimental solide permettant l'acquisition de connaissances, de méthodologie et de savoir faire spécifique à la microbiologie.

Ces connaissances pratiques et théoriques devraient permettre aux étudiants de s'adapter rapidement aux situations professionnelles variées.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique**
 - 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles
 - 4.2 Collecter et analyser l'ensemble des données
 - 4.3 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques au domaine des sciences biomédicales**
 - 6.4 Appliquer les normes de sécurité et de prévention dans les laboratoires biomédicaux

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité, l'étudiant:

- Identifiera des coques Gram+, des BG- et des BG+
- Maîtrisera les techniques associées à ces identification : isolement, coloration de Gram,...et interprétera les résultats obtenus
- Réalisera et interprétera des antibiogrammes sur milieu gélosé

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PABM1B02, PABM1B13

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM2B12A Travaux pratiques de microbiologie 3

36 h / 3 C

Contenu

Tests d'identification des CG+, BG- et BG+

Streptocoques et staphylocoques

BG+

BG- (galeries classiques et miniature)

Antibiogramme en milieu solide

Démarches d'apprentissage

Les tests d'identification nécessaires à cette activité sont expliqués théoriquement durant 2X 4h.

Les séances suivantes sont consacrées aux manipulations. Celles-ci sont réalisés en même temps par tous les étudiants, par groupe de 2 ou individuellement. En amont et aval de celles-ci, des interrogations régulières sont proposées.

Les étudiants reçoivent des organismes connus sur lesquels ils mettent à profit leurs connaissances théoriques.

Une interrogation à partir de microorganismes inconnus est aussi réalisée.

Les étudiants doivent rédiger un rapport de laboratoire : ils consignent leurs observations, leurs résultats et leurs commentaires (divergence entre la théorie et la pratique).

Dispositifs d'aide à la réussite

Tests d'entrée avant la manipulation (cf. 'dispositions complémentaires')

Interrogation régulières

Professeurs disponibles sur site ou via e-Mail

Sources et références

- FRENEY J., RENAUD F., HANSEN W., BOLLET C., Précis de bactériologie clinique, ESKA, 2000

- NICOLAS et DANIEL, Activités technologiques en microbiologie 1, Biologie Technique, 1998

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabi et diapos PPT

4. Modalités d'évaluation

Principe

Lors des séances de travaux pratiques, les étudiants seront évalués sur différents points :

- un test d'entrée réalisé avant chaque nouvelle manipulation
- les colorations et isolements
- les rapports
- les interrogations écrites

Une évaluation pratique sera réalisée lors des dernières séances de TP
Un examen écrit portera sur l'ensemble de la matière du quadrimestre

Un retrait de 2 points par absence non justifiée au laboratoire est effectué, sur la cote finale /20

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int + Rap	55	Evc + Rap	40
Période d'évaluation			Exe	45	Exe	60

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Q1 + Q2

- Interros écrites: 15 %
- Gram, isolement et interprétations: 10%
- Rapports : malus si mal présentés ou non-remis
- Evaluation pratique (Gram, isolement, interprétation) : 30%
- Examen écrit : 45 %
- Au début de certaines séances, des tests d'entrée peuvent être réalisés. Lorsqu'un test d'entrée est non réussi, les notes de la coloration de Gram et de l'isolement seront automatiquement de 0. Les tests d'entrée ont pour but de s'assurer que la manipulation du jour a été préparée.
- Un retrait de 2 points par absence non justifiée au laboratoire est effectué, sur la cote finale /20

Au Q3, les interrogations sont annulées

- Gram, isolements et interprétations NON récupérables: 10 %
- Rapports: malus NON récupérables
- Evaluation pratique NON récupérable : 30%
- Examen écrit : 60 %
- Retrait des 2 points/absence non-justifiée

Si l'examen n'est pas présenté, la note PP sera attribuée et l'examen sera reporté directement en Q3.

L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).